ECOLE SUPERIEURE D'ART D'AVIGNON

CONCOURS 1e ANNÉE

Conditions d'admission

Être titulaire du baccalauréat ou au minimum d'un diplôme équivalent français ou étranger, être élève de terminale (admission sous réserve de l'obtention du baccalauréat), ou demander une dérogation à la direction.

- TFC BR minimum pour les étudiant·es non francophones.
- Attestation d'inscription à Campus France pour les étudiant·es étranger·es.

Pour toute demande de dérogation, contactez le service scolarité : scolarite@esaavignon.fr

Inscriptions & Frais

Pour les bachelier·es (ou diplôme équivalent), les élèves de terminale et les élèves de classe préparatoire aux écoles d'art : inscription et formulation des vœux obligatoire sur Parcoursup (Mots-clés : DNA Avignon). Jusqu'au 11 mars 2027.

Pour les candidat·es étranger·es, les candidat·es déjà inscrit·es dans l'enseignement supérieur et les non-bachelier·es : l'inscription se réalise en ligne via le logiciel de scolarité Taiga.

Les frais d'inscription au concours s'élèvent à 45€.

Calendrier

11 mars 2027

Date limite de formulation des vœux sur Parcoursup

1er avril 2027

Date limite pour compléter et confirmer ses vœux

10 avril 2027

Envoi par mail des sujets

17 avril 2027

Remise des épreuves écrites

à déposer sur Dropbox au plus tard à 23h59

20 avril 2027

Envoie des convocations par mail

Du 26 au 30 avril 2027

Entretien oral en visio

1er juin 2027

Mise en ligne des résultats du concours d'entrée hors Parcoursup

Les résultats seront mis en ligne sur le plateforme Parcoursup

Admissibilité & Épreuves d'admission

Une pré-séléction des candidat·es est faite par un jury d'enseignant·es à partir d'une lettre de motivation et d'un dossier de travaux plastiques. Ce dossier de travaux consiste en une sélection de projets artistiques personnels en dessin, peinture, volume, photographie, vidéo, textile, son, etc. (ajout possible de liens Youtube renvoyant vers des vidéos, pas de sites web extérieurs).

La lettre de motivation et le dossier de travaux plastiques doivent tenir dans un seul fichier (pdf 20 pages max, dont la page de couverture avec nom et prénom du/de la candidat·e). La liste des candidat·es admissibles, qui devront se présenter aux épreuves orales, sera envoyée par mail le 20 avril 2027 et vaudra convocation à ces épreuves.

- **Épreuve plastique** : réalisation d'une courte série de travaux personnels selon le sujet donné que vous présenterez lors de l'épreuve orale
- **Épreuve écrite :** selon votre choix d'orientation (création ou conservation-restauration), vous traiterez un sujet spécifique en 2500 signes max, espaces compris
- **Épreuve orale :** face à un jury composé d'enseignant·es vous présenterez votre intérêt pour la création artistique et/ou la conservation-restauration